

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ MF FINANCE

PRIX DE L'OFFRE : 40,52 EUROS PAR ACTION
DUREE DE L'OFFRE : DU 2 AU 15 DECEMBRE 2011 INCLUS

Le présent communiqué établi par la société Groupe Diffusion Plus est diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°11-554 en date du 29 novembre 2011 sur la note en réponse établie par Groupe Diffusion Plus.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Groupe Diffusion Plus, déposées auprès de l'AMF le 29 novembre 2011, ont été mises à la disposition du public, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

Ces informations ainsi que la note en réponse sont disponibles sur les sites internet de la société Groupe Diffusion Plus (www.diffusionplus.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenues sans frais auprès de Groupe Diffusion Plus, RN 154, Hameau de Caër, 27930 Normandie.

Contacts : Monsieur Philippe Miserey - Tél. : +33 (0)2 32 29 19 73 - pmiserey@diffusionplus.net

Ce communiqué ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. MF Finance décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.